

LA ROUMANIE :

- POPULATION : 22 430 000 hab.
 - SUPERFICIE : 238 390 km²
 - MONNAIE : Romanian Lev (1 € = 42 255,7074 ROL)
 - DIVISIONS ADMINISTRATIVES : 41 régions + municipalité de Bucarest
 - CAPITALE / VILLES PRINCIPALES : BUCAREST (2 060 000 hab.), Iasi, Constanta, Timisoara
 - LANGUES PARLÉES : Roumain (Anglais pour les affaires)
 - RÉGIME POLITIQUE : République parlementaire
 - TAUX DE CHÔMAGE : 10 % (en 2002)
 - PIB/HAB. : 30 (base UE des 15 = 100)
- SECTEURS ÉCONOMIQUES MAJEURS : Automobile, construction navale, informatique, chimie, bois, textile, industrie extractive, agriculture, services, tourisme.

PAYS CANDIDAT
En cours d'intégration
de règles
communautaires

Reprise de l'acquis communautaire

PRINCIPE

La Roumanie doit se conformer et adopter l'ensemble de la législation communautaire en vue de son adhésion au sein de l'Union européenne prévue pour 2007, notamment dans les domaines suivants :

- | | |
|---|--|
| • Libre circulation des marchandises
(marquage CE, normes) | • Concurrence
(aides d'État) |
| • Libre circulation des personnes
(reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles) | • Fiscalité
(TVA) |
| • Libre prestation de services
(assurances et valeurs mobilières) | • Politique de transport
(transport par route, rail, restructuration de la compagnie aérienne nationale et sécurité maritime) |
| • Libre circulation des capitaux
(mouvements de capitaux, systèmes de paiement, blanchiment de capitaux) | • Énergie
(restructuration du secteur) |
| • Droit des sociétés
(lutte contre le piratage et la contrefaçon) | • Environnement
(gestion des déchets, protection de la nature) |

Fiscalité

FISCALITÉ DIRECTE :

- Impôt sur les Sociétés : 25 %
- Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques : de 18 à 40 % en fonction des revenus
- Impôt sur les plus values à long terme : 25 %

FISCALITÉ INDIRECTE :

- Taux normal de TVA : 19 %
- Certaines activités sont exemptées de TVA (export, santé, sciences, éducation, œuvres caritatives, finance et assurances)
- Taxe sur les infrastructures routières : 3 %.

Pratique des affaires

- Privilégier le contact direct
- Importance de la prise de rendez-vous le matin
- Ponctualité
- Importance des cartes de visite
- Apparence très importante
- Dîner d'affaires plus apprécié que le déjeuner
- Commission occulte fréquente pour les appels d'offres
- Négociations longues car le négociateur roumain est prudent.

Contacts utiles

Mission Économique de Bucarest
11 strada Nicolae Lorga
Secteur 1 - BUCHAREST
E-mail : bucarest@dree.org

Euro Info Centre Bucharest
Chamber of Commerce and Industry of Romania
2 Octavian Goga blvd
RO-74244 BUCHAREST
Tél : (40) 21 322 95 32 /33
Fax : (40) 21 322 95 41
E-mail : eurinfo@ccir.ro
Website : www.euro-info.ccir.ro

Chambre de Commerce et
d'Industrie Roumaine
2 Octavian Goga blvd
RO-74244 BUCHAREST
Tél : (40) 21 322 95 35
Fax : (40) 21 322 95 42
E-mail : ccir@ccir.ro



Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées
5, rue Dieudonné Costes - BP 32 - 31701 BLAGNAC CEDEX
Contact : Jean-Louis FALCOU
Tél : 05 62 74 20 32 - Fax : 05 62 74 20 20
E-mail : eic@midi-pyrenees.cci.fr - <http://www.midi-pyrenees.cci.fr>